

# Les GentiÂnes du Sancy

63113 PICHERANDE - Tél : 07 54 35 51 50 ou 04 73 21 10 15

Siret : 893 972 638 00017

Contrat de location pour :

avec

Nom et Prénom :

Adresse Domicile :

Adresse de location

Téléphone

E.mail

Date de la balade ou randonnée :

Heure du départ :

## Les conditions de location

### 1/ Matériel fourni avant le départ :

- Pour toutes balades ou randonnées : un licol, une longe, un livret de conseils pour la conduite d'un âne ainsi qu'une carte sur demande, les chemins étant balisés.
- Pour les balades de **1 heure et 2 heures** : aucun matériel spécifique.
- Pour les randonnées à la **½ journée et à la journée** : les ânes seront équipés d'un bât à croisillon avec couverture, tapis et 2 sacoches permettant le port de charges légères ainsi que la monte occasionnelle par un enfant, **le total ne devant pas excéder 40 kg. Une caution de 150,00 € sera exigée**
- Pour les randonnées itinérantes sur plusieurs jours : les ânes seront équipés de bâtts avec couverture, tapis et de 2 sacoches, le tout spécialement adaptés à cette activité. Il sera également fourni des piquets, du fil de clôture ainsi qu'un électrificateur portatif permettant de réaliser un enclos pour la nuit, et un kit de soins pour l'âne. **Le poids des charges, sacoches comprises, ne devra pas dépasser 40 kg. Une caution de 450,00 € sera exigée.**

### 2/ Horaires à respecter :

Sauf exceptions et empêchements indépendants de notre volonté, les locations sont ouvertes tous les jours :

- de 09 heures à 18 heures du 01/02 au 30/06
- de 09 heures à 19 heures du 01/07 au 31/08
- de 09 heures à 18 heures du 01/09 au 31/10
- de 09 heures à 16 heures 30 du 01/11 au 30/01

Il convient de respecter les horaires suivants, en particulier les jours d'affluence :

- toutes les heures ( de 9h00 à 18h00) ou 2 heures (9h/11h, 11h/13h, 13h/15h, 15h/17h puis 17h/19h en été) pour les balades
- 9h15/13h15 et 14h15/18h15 pour les randonnées à la ½ journée
- départ à 9h30 et retour avant 18h30 pour les randonnées à la journée
- départ à partir de 9h30 le premier jour et retour avant 18h le dernier jour pour les randonnées itinérantes

Avant de vous le confier, nous vous présenterons votre nouveau compagnon de marche et nous vous conseillerons pour le bâtage et le chargement, nous vous remettrons un livret de conseils pour conduire un âne en randonnée à lire avant le départ.

Nous vous proposerons un ou des itinéraires balisés pour notre activité. Toute randonnée en dehors de ces itinéraires pouvant s'avérer impraticable voire même dangereuse pour les ânes, la responsabilité d'un accident survenant en dehors des itinéraires indiqués sera imputable au randonneur.

#### **Assurance :**

**Il est demandé aux randonneurs d'avoir une assurance « accidents et responsabilité civile générale ».**

Notre assurance responsabilité civile professionnelle ne peut être engagée qu'en cas de faute inexcusable de notre part entraînant des dommages matériels et immatériels consécutifs à cette faute.

Les personnes accompagnant les randonnées avec ânes ne seront pas prises en compte par notre assurance.

Il en est de même des **enfants qui montent sur le dos des ânes sous l'entière responsabilité de leurs parents ou accompagnants**, étant entendu que ces derniers doivent tenir la longe.

Notre activité ne peut en aucun cas être assimilée à de l'équitation. Il s'agit de randonnée pédestre accompagné de l'âne qui transporte vos « bagages »

**Pendant la rando :** **Un âne n'est pas « une moto cross ni un 4x4 ».** Si tous nos ânes sont gentils, sympas et bien éduqués, ils ne sont, malgré tout, pas des mécaniques, et c'est cela qui fera tout le charme de votre randonnée !!!

Choisir de randonner avec un âne, c'est vouloir et prendre le temps de marcher autrement, découvrir sa personnalité en même temps que nos paysages. Pour avoir une vraie complicité avec lui il faut veiller à son confort, équilibrer sa charge, sans le surcharger (pas plus de 40 kg de bagages et/ou enfant.

**Interruption prématurée de la randonnée :** Si le randonneur souhaite, pour des raisons personnelles (météo, santé, imprévis...) interrompre prématurément sa randonnée, il doit prévenir **Les GentiÂnes du Sancy** au 07 54 35 51 50. Si cette décision entraîne des frais de rapatriement des ânes, ils lui seront facturés au prix de 1.20 € du km parcouru (pour 1 à 3 ânes). L'interruption prématurée de la randonnée ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

#### **Sécurité :**

- Dans les passages difficiles l'enfant doit être descendu du dos de l'âne.
- Lorsque l'âne porte un enfant sur le dos, il doit être impérativement tenu à la longe par un adulte.
- Quel que soit son âge, l'enfant assis sur le dos de l'âne ne peut mener l'animal, celui-ci n'étant pas équipé de mors ni de rênes (**port du casque obligatoire pour l'enfant qui est sur l'âne**).

**A votre retour :** Nous comptons sur vos commentaires...

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions de location ci-dessus.

Lu et approuvé, le :

(Le randonneur) ou (Le représentant légal du ou des enfants)

Les GentiÂnes du Sancy - 63113 Picherande